

VIOLENTE EXPLOSION DANS UNE USINE DE MATIÈRES COLORANTES A PARIS

Plusieurs ouvriers blessés

Paris, 8. — On donne les détails suivants sur les circonstances d'une explosion qui s'est produite à la fin de la matinée dans une des usines de la société des Matières colorantes, 115, rue des Poissonniers, à Paris.

C'est au cours d'une opération de mélange dans une cuve que se produisit l'accident, le contenu de cette cuve s'enflammant et provoquant l'explosion du récipient et une forte irradiation. Les ouvriers qui se trouvaient occupés à cette besogne ont été blessés.

Deux particulièrement ont été admis à l'hôpital de St-Denis dans un état grave. L'un grièvement brûlé est atteint d'une forte commotion cérébrale et l'autre, brûlé au visage, ayant subi, lui aussi, une forte commotion. Un troisième ouvrier blessé a été atteint moins grièvement et ses soins ne sont pas en danger.

L'explosion a, par ailleurs, produit des dégâts matériels importants. Le pavillon des laboratoires d'essai, dans lequel s'est produit l'accident, a été complètement détruit et les débris ont été projetés à une certaine distance du lieu de l'explosion. Le service de secours de l'usine est rapidement intervenu, mais ne put que relever les blessés, aidés bientôt en cela par les pompiers de la caserne St-Denis qui maîtrisèrent rapidement un début d'incendie consécutif à l'accident.

Une inhalation sèche
D'ESSENCE VALDA
tonifie vos muqueuses
et vous
protège contre le contagion

LE PROCHAIN VOYAGE DE M. LEON BLUM A LYON

Lyon, 8. — On sait que M. Léon Blum viendra le 24 janvier à Lyon, président d'un grand banquet de rassemblement populaire.

On annonce que le président du Conseil serait accompagné de MM. Dormoy, ministre de l'Intérieur ; Daladier, ministre de l'Agriculture ; Paul Faure et Camille Chautemps, ministres d'Etat, et Julien, sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique. C'est M. Herriot qui assistera des présidents des groupes parlementaires des partis radical-socialiste, socialiste et communiste, présidera le banquet, qui sera servi à la Bourse du Travail.

VINGT-SIX ARRESTATIONS DANS L'AFFAIRE DES TRAFICS DE DEVISES EN POLOGNE

Varsovie, 8. — Vingt-six personnes ont été arrêtées dans l'affaire des trafics de devises ou sont impliquées de hautes personnalités. Les transactions frauduleuses s'élevaient sur le marché.

DEUX DÉRAILLEURS DE TRAINS CONDAMNÉS A MORT EN AUTRICHE

Vienne, 8. — Les tribunaux d'exception dans un condamné à la pendaison les nommés Strigl et Scheinecker qui, en 1934, firent dérailler un express, près de Linz, dans le but de piller le wagon-poste.

Ce déraillement fit un mort et dix blessés. Les deux inculpés ne furent arrêtés qu'en 1936.

MALADIES DE LA PEAU
Eczéma - Acné - Pityriasis - Psoriasis - Dermite - Lésions - Goutte - Rhumatisme - Maladies de la gorge - Maladies de la bouche - Maladies de la gorge - Maladies de la bouche - Maladies de la gorge - Maladies de la bouche

UN PONT DE 3 KM. 500 REUNIT DEUX ILES DANOISES

Copenhague, 8. — Le pont de 3 km. 500 de longueur qui unit les deux îles danoises de Falster et Gedser, est maintenant complètement achevé. Il permettra d'établir des communications commodément Gledser et Warnemunde (Allemagne).

**ENCAUSTIQUE
BARBES
BRILLANT EXPRESS**
En vente partout

UNE FEMME A POIGNARDÉ L'AMIE DE SON MARI

Paris, 8. — Hier vers 22 h., Mme Madeleine Morin, âgée de 23 ans, demeurant à Roumainville, s'est présentée au domicile de l'amie de son mari, Madame Grot, 30 ans, 20, boulevard Boissière, de la localité.

Au cours d'une discussion, Mme Morin a frappé sa rivale de plusieurs coups de couteau à la gorge et à la poitrine. Des voisins sont intervenus. La meurtrière a été arrêtée.

La blessée, très grièvement atteinte, a été admise à l'hôpital Tenon.

L'hiver sans grippe... dans du Thé du Lait ou en Grog

...OUI... avec du RUM NEGrita

RECONNU LE MEILLEUR

Deux voleurs d'autos victimes d'un accident

Orléans, 8. — Ce matin, vers 3 h., une automobile s'est jetée contre un arbre à Chevilly, sur la route de Paris à Orléans. Les deux occupants, bien que grièvement blessés, refusèrent les secours que leur offrait un automobiliste de passage et tentèrent de s'enfuir. Ils furent retrouvés, une heure après, cachés dans un four, par les gendarmes.

Il s'agissait de deux spécialistes des vols d'automobiles, Jean Guérard, 26 ans, 90, rue Pasteur, à Fontenay-sous-Bois, et Pierre Guillet, 21 ans, 30, boulevard de Chazy à Montreuil-sous-Bois.

La voiture, qui appartient à J. Guérard, 32, avenue de l'Opéra, à Paris, avait été volée, hier soir, vers 20 heures.

Guérard est décédé à son arrivée à l'hôpital ; Guillet, très grièvement blessé à l'abdomen, a été admis à l'hôpital-Dieu d'Orléans.

Ces deux individus étaient sortis récemment de la prison de Fresnes, où ils venaient de purger une peine d'un an de prison pour vol d'automobiles.

L'EMPRUNT POLONAIS EN FRANCE

Varsovie, 8. — Le Sénat polonais a adopté aujourd'hui, à l'unanimité, le projet de loi autorisant le gouvernement à contracter un emprunt en France.

Divers sénateurs ont souligné que cet emprunt destiné à renforcer la puissance défensive de la Pologne, sert par là même la cause de la France. Le sénateur israélien Schoor a exprimé la joie de tous les Israéliens polonais.

De chaleureux applaudissements ont suivi la proclamation des résultats du vote.

LA FAMINE EN CHINE

Changhai, 8. — Trois cent mille habitants de la province de Sikang seraient en proie à la famine.

UN FRANÇAIS ASSASSINÉ EN SYRIE

Bayonne, 8. — Un télégramme privé adressé à sa famille, qui habite dans les Basses-Pyrénées, annonce que M. d'Andurain, établi, depuis plusieurs années, à Palmyre (Syrie), vient d'être assassiné.

Le télégramme, signé du fils de M. d'Andurain, est muet sur les circonstances du drame.

Il y a quatre ans, Mme d'Andurain avait été condamnée à mort pour avoir pénétré dans le sanctuaire de la Mecque. Elle avait été graciée sur l'intervention de hautes personnalités.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES CHEMINS DE FER

Par arrêté du 4 janvier 1937, la médaille d'honneur en vermeil des chemins de fer a été décernée aux agents, sous-agents et ouvriers des réseaux d'intérêt général et d'intérêt local dont les noms suivent :

CHEMINS DE FER ECONOMIQUES DU NORD
NORD : M. Briquet Henri, chef de la comptabilité à Balmes 140 ans de services.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE LILLE ET DE SA BANLIEUE
M. Cailliet Charles, chef d'équipe à Emmerin ; 45 ans de services.

LE COMITÉ CONSULTATIF DE COLOMBOPHILIE

L'« Officiel » publie l'arrêté ministériel suivant :

Article unique. — Le comité consultatif de colombophilie, constitué en vertu des prescriptions de l'article 15 du décret présidentiel susvisé, comprendra à partir du 1er janvier 1937, les membres suivants :

Représentants du ministère de la Défense nationale et de la Guerre : M. le général de brigade Julien, commandant la brigade de sapeurs télégraphistes, président du dit comité ; M. le capitaine Lesage, de l'état-major de l'armée (2e bureau) ; M. le capitaine Miard, de la direction du génie (2e bureau).

Représentant du ministère de la Marine : M. le lieutenant de vaisseau Mayer, de l'état-major général de la marine.

Représentants du ministère de l'Intérieur : M. Gregoire, commissaire de police à la sûreté générale.

Représentant du ministère de l'Agriculture : M. Chapuisat, directeur du secrétariat du personnel central et de la comptabilité, de l'enseignement technique, remplaçant par M. Crouzetier, chef du 2e bureau de cette direction.

Représentants du comité directeur de la Fédération nationale des sociétés colombophiles de France : M. Louis Pallier, à Lille ; M. Louis Langlois, au Pré-St-Gervais ; M. Maurice Cassinot, à Lille ; M. Louis Buisson, au Vésinet (Seine-et-Oise) ; M. Albert Debort, à Limoges (Haute-Vienne) ; M. Marcel Arena, à Saint-Etienne (Loire).

Mœurs et Coutumes Indochinoises

La mise en bière

L'enterrement a généralement lieu trois jours après le décès. Le cercueil est l'objet de soins tout particuliers. Son voisinage n'inspire aucune répulsion. Il n'est pas rare de voir un fils offrir du vivant de son père le cercueil qui sera sa dernière demeure.

Pour la mise en bière, des cousins sont placés autour du corps afin de combler les vides qui pourraient exister entre les membres et les parois de la caisse.

Avant de fermer le cercueil, le bonse d'abord à celui qui va partir pour le grand voyage, une sorte de lasses-passer, ainsi conçu :

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

Le cortège funéraire

Il existe en Indo-Chine comme en Europe, des entreprises de pompes funèbres qui se chargent à prix débattu, de fournir tout le personnel et le matériel nécessaires.

Sur le cercueil est déposé un bol rempli d'eau jusqu'au bord. Les porteurs savent qu'ils doivent régler leurs mouvements de manière à éviter de le faire déborder car leur salaire est proportionné à leur adresse.

Au moment où le cercueil va franchir le seuil de la porte, la femme du défunt se couche en travers en proferant les cris les plus déchirants, comme pour empêcher son mari de quitter le domicile conjugal. Les porteurs doivent enjamber son corps pour sortir.

Le catafalque représente une maison à un ou plusieurs étages superposés à la manière des toits de pagode.

Le cortège funéraire se met en marche dans l'ordre suivant :

En avant, marche un homme qui sert de guide, puis plusieurs personnes qui distribuent des objets en papier. Dans le défilé de nombreux bannières portant des inscriptions à la louange du défunt ; des tables chargées de rafraîchissements ; des statues de Bouddha ; des lanternes portées par des enfants.

Devant le catafalque, on remarque l'étoffe qui représente « l'âme blanche », nouée de manière à affecter une forme humaine.

Le fils aîné marche à reculons. Les autres personnes suivent dans l'ordre de parenté. Tous avancent en s'appuyant sur un bâton.

L'inhumation

Lorsque le cortège arrive à la fosse, le bonse prend un plateau contenant les offrandes et le pose sur le bord. Il s'empare du coq enroulé dans une cage, l'immole et le place sur le plateau.

Il allume ensuite les baguettes d'encens et invoque le génie auquel il annonce qu'un Tel va être enterré en cet endroit.

Comme chez nous, les parents forment cercle autour de la fosse pour assister à la descente de la bière et chacun d'eux jette sur la tombe une poignée de terre.

Le cortège se reforme alors pour rapporter « l'âme blanche » à la maison mortuaire où elle prend définitivement place sur l'autel des ancêtres.

Un repas est ensuite servi à tous ceux qui ont formé le cortège.

Somme toute, si les formes usitées en Indo-Chine pour les diverses cérémonies que nous venons de relater diffèrent considérablement des coutumes européennes et peuvent nous apparaître étranges, une constatation s'impose : les intentions qui font agir les hommes de là-bas, comme ceux du monde entier, ne sont-elles pas immuablement identiques ?

L'AFFAIRE DU CAMION DE SAULIEU

DEUX TÉMOINS ONT ÉTÉ ENTENDUS

Mais ils n'ont pas été l'objet d'une inculpation comme le bruit en avait couru

Paris, 8. — En dépit de la consigne de silence qui a été imposée, suite au verdict de l'affaire Martin, on pense que les deux importants témoins, M. Paul Brelon et son amie, Mme Germaine Griffon, se sont spontanément présentés devant le tribunal.

On précise également qu'ils ne sont actuellement l'objet d'aucune inculpation.

M. Paul Brelon, entendu le premier, a protesté de son entière bonne foi. Quant à son amie, elle a déclaré ignorer complètement les agissements de M. Paul Brelon.

Les premiers éléments de ces deux dépositions ont été communiqués télégraphiquement à M. Rabut, juge d'instruction à Dijon, qui décide ce soir même d'interroger les deux témoins.

De nombreuses vérifications ont été d'ailleurs partiellement effectuées et il est possible qu'une perquisition soit ordonnée au domicile du couple.

AMÉLIORATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU PAPE

Cité du Vatican, 8. — L'amélioration continue de l'état de santé du Souverain Pontificat, maintenu dans un bon état de santé, lui permet de quitter le lit au moins pendant quelques heures de la journée et de l'installer dans le fauteuil spécial qui lui est destiné.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

« Nous bonse (un tel) nous conformant à la volonté de l'Empereur de Jade, délivrons au nomme... décédé (à telle date) le présent ordre de descendre aux Enfers rejoindre ses ancêtres. Nous enjoignons aux démons de la mettre dans le droit chemin, sans lui faire dévier et sans le molester d'aucune sorte, faute de quoi il nous en ira chercher la tête sur la tête du défunt. Le cercueil une fois fermé, le chef de famille donne le signal des lamentations. Hommes et femmes se prosternent, face contre terre, et laissent éclater leur douleur.

L'ALIAISON PARIS-TOKIO

DORÉ ET MICHELETTI PARTIRAIENT AUJOURD'HUI

Le Bourget, 8. — Doré et Micheletti, qui doivent tenter une liaison rapide entre Paris et Tokio, ont effectué cet après-midi, à l'aérodrome du Bourget, à bord de leur Caudron-Renault « Simoun », un dernier essai avant l'envol. Trente minutes après leur décollage, les deux pilotes ont regagné l'aérodrome.

A leur descente de l'appareil, Doré a déclaré que pendant le vol, les conditions atmosphériques se sont améliorées.

ASSOCIATION DES CORPS FRANCS

On nous communique :

« L'Association des Corps Français, 16, rue Emile Pierre-Casel, Paris (20e), groupant les Anciens Combattants des Groupes Français, patrouilleurs, coups de main, reconnaissance, missions spéciales, etc., et tous ceux de l'infanterie ayant au moins deux citations, demande à tous les anciens combattants décorés de la Croix de guerre, ayant accompli des actions d'éclat, ou reçu de graves blessures, et qui ne sont pas décorés de la Légion d'honneur, de se faire connaître à la Société des Corps Français, 16, rue Emile Pierre-Casel, Paris (20e), en vue de leur admission à l'Association des Corps Français. Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au 10 janvier 1937 inclus, à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle (Secrétariat général des Anciens Combattants). »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

AVIS DE CONCOURS

Un concours sera ouvert à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 8 février 1937, pour quatre emplois de sténodactylographes à la Préfecture.

Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au 10 janvier 1937 inclus, à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle (Secrétariat général des Anciens Combattants). »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

« Pour tous renseignements, s'adresser au siège social et joindre un timbre pour la réponse. »

CHEMIN DE FER DU NORD

TRAINS SPÉCIAUX A L'OCCASION DE LA FOIRE DE DUNKERQUE

Dans la nuit des dimanches 10 et 17 janvier 1937, il est prévu deux trains spéciaux, permettant le retour des voyageurs ayant assisté aux fêtes de nuit, seront mis en marche de Dunkerque à Bergues, à 19 h. 15.

Vers Bergues. — Dunkerque (gare), départ, 0 h. 35 ; Coudekerque-Branches, 0 h. 39 ; Bergues, arrivée à 0 h. 48.

Vers Gravelines. — Dunkerque (gare), départ, 0 h. 45 ; Gravelines, arrivée à 0 h. 51 ; Gravelines, départ, 0 h. 51 ; Dunkerque (gare), arrivée à 1 h. 17.

« Pour vos dérangements, utilisez le chemin de fer »

« Pour vos dérangements, utilisez le chemin de fer »

« Pour vos dérangements, utilisez le chemin de fer »

« Pour vos dérangements, utilisez le chemin de fer »

« Pour vos dérangements, utilisez le chemin de fer »

« Pour vos dérangements, utilisez le chemin de fer »

« Pour vos dérangements, utilisez le chemin de fer »

« Pour vos dérangements, utilisez le chemin de fer »